



Forum jeudi 16 mai 2019

« A Tout Age Connectons-nous ! »

Salle du Grand Dijon Métropole - DIJON

Ligne de Tram T2 Arrêt «Drapeau » 40 av. du Drapeau



14h à 15h Ouverture de la séance

Monsieur Pascal Minguet ,

Chargé de la transformation numérique
direction de l'aménagement du territoire et
du numérique au conseil régional de
Bourgogne Franche Comté

Monsieur Thibaud Hulin,

Chef du département MMI Métiers du
multimédia et d'internet, IUT Dijon Auxerre

De 15h à 17h : Groupes 1 et 2, en Ateliers ou en Amphi

En Atelier : Groupe 1 de 15h à 15h45 / Groupe 2 de 16h-16h45

Les jeunes se mettent à disposition des seniors pour leur présenter l'utilisation de tablettes numériques et leur permettre de les utiliser / les essayer.

Une vidéo réalisée par les jeunes de l'IUT permettra de retrouver les étapes de l'utilisation des tablettes pour différentes actions ludiques, pratiques ou de sécurité (mail, skype, démarches administratives ...).

En Amphi : Groupe 2 de 15h – 15h45 / Groupe 1 de 16h à 16h45

Présentation des enquêtes réalisées auprès des personnes âgées et du projet Binome21.

Présentation de l'appartement connecté ORVITIS.

Présentation de matériels comme lunettes de réalité virtuelle, robot

De 16h45-17h : Fin du Forum Collation intergénérationnelle

Débat autour des découvertes réalisées et évaluation pour finaliser le forum. Echanges intergénérationnels.....

Coupon réponse

Madame, Monsieur :

Raison sociale

Adresse

Téléphone Mail

S'inscrit au forum

Souhaite une place pour fauteuil
roulant

Souhaite un accompagnement

BINOME21 binome.vingtetun@gmail.com Association loi 1901 n° SIRET 529 534 489 00024

Maison des associations Boite CC5 2 rue des Corroyeurs 21000 Dijon– Tel bureau : 03.80.46.17.43

Permanence téléphonique du Lundi au vendredi de 9h à 12h Site : binome21.fr

Conformément au règlement RGPD, les données personnelles / informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à : Binôme21. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement en vous adressant à : Mr/Mme Le(La) Président(e) de Binôme 21 joignable aux coordonnées ci-dessus. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (CNIL).